

Episode n°46 : LA JOURNÉE DU CHEVAL

Les révolutionnaires français ont eu avec le cheval des rapports ambigus et contradictoires.

Une des premières décisions de l'Assemblée constituante fut, en effet, de voter la dissolution des Haras Royaux. Une mesure moins dirigée, sans doute, contre les chevaux que contre la royauté, mais adoptée, impardonnable faute de goût, dans le Manège des Tuileries, là même où La Guérinière avait fait briller, un demi-siècle auparavant, l'équitation française.

Pour se rattraper, peut-être, les révolutionnaires ont voulu rendre un hommage appuyé au cheval compagnon de l'homme en lui réservant une place d'honneur dans le nouveau calendrier.

Génial mélange d'idéologie, d'astronomie et de poésie, le calendrier républicain fait démarrer l'année à l'équinoxe d'automne – lorsque jour et nuit se soumettent à un des principes fondamentaux de la Révolution : l'égalité. Le démarrage de cette nouvelle façon de découper le temps est donc fixé au 22 septembre 1792, rebaptisé 1^{er} vendémiaire An I.

Si l'on conserve le découpage de l'année en douze mois de 30 jours chacun (plus 5 jours réservés à des fêtes révolutionnaires), on les divise non plus en semaines mais en décades – et on en change les noms. Ce travail est confié à un poëtailon ami de Danton, Philippe Fabre (dit d'Églantine) qui remplace les saints peuplant le calendrier grégorien, en vigueur sous la monarchie, par les « utiles productions de la terre, les instruments dont nous nous servons pour les cultiver et les animaux domestiques, nos fidèles serviteurs dans ces travaux ».

À ces derniers, on réserve le jour le plus prestigieux – le cinquième, appelé quintidi. Et c'est tout naturellement qu'on attribue au cheval le premier quintidi de la première décade du premier mois, c'est-à-dire le 5 vendémiaire – qui correspond à notre 26 septembre.

À noter dans vos agendas.

Jean-Louis Gouraud

**Le tour du monde
en 80 Chevaux**